

Politique de responsabilité sociale

La responsabilité sociale fait partie intégrante de la gestion d'Aluminerie Alouette Inc. En tant que citoyen corporatif responsable, Aluminerie Alouette considère que le respect et le soutien des droits humains, individuels et collectifs, de même que la mise en place d'un milieu respectueux et favorable au développement personnel et professionnel sont des incontournables d'une saine gestion. Il en va de même d'une approche collaborative en vue d'un développement durable et harmonieux.

Dans cet esprit, la philosophie de l'entreprise repose sur les engagements suivants :

- Respecter et soutenir les droits humains tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et d'autres instruments internationaux pertinents.
- Respecter tous les règlements et lois en vigueur.
- Ne tolérer aucune discrimination, exploitation ou toute autre violation des droits de l'homme dans ses opérations.
- Assurer et soutenir l'équité, la diversité et l'inclusion.
- Travailler dans le respect et la collaboration avec les communautés autochtones.
- Appliquer des principes de transparence et communiquer de manière honnête et précise avec toutes ses parties prenantes.
- Agir de façon responsable et remédier, le cas échéant, aux impacts significatifs de ses opérations sur les communautés locales et l'environnement.
- Contribuer financièrement et activement à des initiatives et des projets structurants du milieu dans différents domaines tels que la culture, le développement durable, le développement socioéconomique, l'éducation, la santé, le soutien communautaire, les sports et loisirs.

Le respect de la politique de responsabilité sociale et des principes énoncés par Aluminerie Alouette constitue un engagement collectif. En ce sens, tous les employés et partenaires de l'entreprise doivent adhérer à ceux-ci.

AA-PO-0001 | RÉVISION 00 : 2023-11-13